

# **PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO**

**Le point sur les projets de  
l'AFD**



JUIN 2006

**AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**

## LES PROJETS INSTRUITS PAR L'AFD (M €)

	<b>AFD</b>	<b>FFEM</b>	<b>C2D</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2000 2005</b>	<b>16,5</b>	<b>2</b>		<b>18,5</b>
<b>2005 2007</b>	<b>28,2</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>52,2</b>
<b>Total</b>	<b>44,7</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>70,7</b>

- une **montée en puissance** depuis le sommet des chefs d'état de Brazzaville pour accompagner la mise en œuvre du plan de convergence,
- un **respect des engagements** pris à la création du PFBC : 28 millions €(hors RDC et hors C2D) pour 30 annoncés par l'AFD.

Comme elle s'y était engagée, l'AFD a **renforcé ses actions en faveur de l'aménagement forestier durable**, afin de toucher l'ensemble des acteurs et des pays :

- en mettant en place des projets dédiés **aux petits et moyens exploitants**, au Gabon et bientôt au Congo,
- en essayant de favoriser l'extension de la dynamique d'aménagement à la **RDC** dont, pays dont on connaît le « poids forestier » considérable,
- en inscrivant dans la **durée** (2010) ses interventions en RCA,
- L'ensemble des projets passés, en cours ou à venir, correspond à l'aménagement de plus de **10 millions ha** (hors RDC).

L'AFD souhaite se mettre en capacité de répondre à des demandes plus globales d'appui à la **gestion des filières et des écosystèmes**.

- Elle prévoit dans ses projets une **dimension d'appui institutionnel** visant au renforcement des administrations forestières.
- Elle intervient également dans le champ de l'amélioration de la **gestion et de la compétitivité des filières nationales** en favorisant la création d'observatoires économiques.
- Elle prétend devenir un partenaire significatif en matière de **protection de la biodiversité**.

Les évolutions enregistrées concernent également les outils et les modes d'intervention.

- S'agissant des **outils d'intervention**, il est bon de souligner l'étendue de la palette déployée : prêts directs aux états (souverain) ou aux entreprises (non souverains), lignes de crédits, subventions, assistance technique, éventuellement ressources du C2D (cf. le Cameroun), sans oublier l'appui du FFEM.
- S'agissant des **modalités d'intervention** : aide projet classique, mais également aide budgétaire et fonds commun de donateurs au Cameroun, fonds fiduciaire TNS, inscription dans les logiques multi partenariales des PSFE du Gabon et du Cameroun.

Ce rappel des actions et des évolutions récentes témoigne de la volonté de l'AFD de se doter de moyens d'intervention qui soient à la hauteur des enjeux et des objectifs du PFBC.

**Merci de votre attention**